

REUNION DE LA CLE DE L'ARMANÇON DU 19 NOVEMBRE 2018

DATE A RETENIR DÈS MAINTENANT :

16/01/2019 : Vœux du SDEY à 18h00 - Espace culturel à Appoigny
16/05/2019 : Salon de l'éclairage public – Espace animation des Joinchères à
Venoy.

L'an deux mil dix-huit, le dix-neuf novembre à dix-huit heures, la commission locale d'énergie de l'Armançon Tholon Forêt d'Othe du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne (S.D.E.Y.), régulièrement convoquée, s'est réunie à Migennes, dans les locaux du SDEY, sous la co-présidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY et de Monsieur Rémi CLERIN, vice-président en charge du secteur.

Etaient présents :

Messieurs MUROT, DELAGNEAU, CARRAT, DELAVault, COMTE, PARTHIOT, BICHEBOIS, ROTILIOT, QUERET, VALNET. Madame MOLINARO, Messieurs LESCOT, PANNETIER, VALLET, RAMON, MARTIN, AVENEL, THIERRY, CHAT Gérard, CHARONNAT, BLANCHET, JAN.

Etaient absents excusés :

Madame Béatrice CLOUZEAU et Monsieur Stéphane PATISSIER pour la mairie de Branches

Monsieur BIDOT et Monsieur CHATTE pour la mairie de Charmoy

Monsieur GUINET et Monsieur CYGANKO pour la mairie de Chailley

Monsieur PERREAU maire de Chamvres.

Messieurs LOURY et CLERIN remercient tous les élus de leur présence à cette assemblée.

Le Président remercie également les représentants du SDEY et des entreprises, qui sont venus à cette réunion afin d'apporter des informations et répondre aux éventuelles questions des délégués : Monsieur Eric GENTIS Directeur Général des Services, Madame Émeline RIMBAULT



Directrice du Service des CLE, Monsieur Edouard BURRIER Directeur des Services Techniques, Madame Sandrine DELAGE Responsable du service Eclairage Public, Madame Julie KLOETZLEN secrétaire de la CLE de l'Armançon, Monsieur Yannick DAUBIE technicien chargé d'affaires EP et Damien GROS technicien chargés d'affaires ER, ainsi que les entreprises avec Monsieur Jean-Raymond TERRIER et Corentin LECOMTE pour EIFFAGE, Messieurs Nicolas CHAUDIN, Antoine PLACÉ, Laurent BALLETT et Pascal ROY pour l'entreprise INEO.

ORDRE DU JOUR

- Actualités du SDEY
- Programme travaux 2019
- Travaux en cours
- Questions diverses.

1 - ACTUALITES DU SDEY

I/Point sur les bornes de recharge :

- 100 bornes normales
- 16 bornes rapides
- 237 abonnés au réseau SDEY
- 1,7 M€ HT de travaux
- 1300 charges en octobre 2018
- **Soit : 2688 kg de CO2 économisés**

Le Président rappelle la fin du programme de subventions de l'ADEME dédiées aux bornes. Il propose pour le prochain règlement financier, une subvention en fonds propres, uniquement dédié à la pose de borne rapide. Par ailleurs, il précise que les bornes étant à disposition de tous, il a été proposé pour le prochain règlement financier la gratuité des frais de fonctionnement à partir du 1^{er} janvier 2019 cette décision est en attente du vote du prochain comité.



Mr BURRIER fait un point sur l'utilisation des bornes, le parcours client et le service de dépannage :

Service d'astreinte opéré par le prestataire (SPIE) avec un seul numéro :

0 970 830 213

Une adresse mail dédiée :

info-usager.silene@spie.com

(voir document en annexe)

II/Présentation de l'Auto partage :

- ✓ La commune peut choisir les horaires de mise en **auto partage** de son **véhicule électrique communal**.
- ✓ Le SDEY accompagne la mise à disposition d'une **plateforme de réservation** et **l'adaptation du véhicule** (accès sans clef, outil de diagnostic véhicule).

Ce service proposé est associé à une borne de charge

- ✓ Plateforme d'autopartage :

100% SDEY 0% Commune

- ✓ Infrastructure de charge et de réservation :

80% SDEY 20% Commune

- ✓ Abonnement mensuel :

0% SDEY 100% Commune

(Voir document en annexe)

III/Point maintenance EP :

Le SDEY a géré 55 sinistres en 2017, soit en moyenne : 1 par semaine

Quel que soit le niveau de transfert de la compétence, les démarches en cas de sinistre sont les suivantes :

LES JOURS OUVRÉS : Sandrine DELAGE responsable du service éclairage public

- **Contacter le SDEY au 03 86 80 49 82 / 07 72 55 65 03**
- **ou par mail s.delage@sdey.fr**

LES WEEK END, NUITS et JOURS FERIÉS Contacter les numéros d'astreintes :

- **EIFFAGE : 06 82 89 66 23** *(Voir document en annexe)*



Le Président informe l'assemblée, qu'une proposition est faite pour le prochain règlement financier, de garantir la gratuité de la maintenance EP pendant 5 ans, pour les communes ayant renouvelée intégralement le parc EP de la commune en LED intelligent.

Cela permet de **répondre à l'obligation de contrôle de la concession gaz** avec GRDF et de **bénéficier de 30% de subvention** sur les travaux d'extension du réseau de gaz. Le Président incite les communes à transférer la compétence Gaz au SDEY, afin de favoriser le passage du gaz dans les communes qui ne l'ont pas encore.

Groupement d'achat d'énergie :

Madame RIMBAULT rappelle les conditions d'adhésion : pour l'électricité, seuls sont concernés les contrats de plus de 36kVA (tarif jaune) et pour le gaz, il n'y a pas de seuil de consommation.

Pour adhérer, la commune doit retourner au SDEY une délibération du conseil municipal, signer l'acte constitutif, le mandat et compléter le fichier de collecte.

Tous ces documents doivent impérativement être renvoyés avant le 30/11/2018 pour un début de fourniture au 01/01/2020.

(Voir documents en annexe)

2 – TRAVAUX EN COURS

Un tableau de suivi des affaires en cours par commune, est distribué à chaque participant.

Le Président rappelle que le SDEY, a recruté un contrôleur de travaux. Les marchés de travaux actuels se terminent le 31 décembre 2018, c'est la raison pour laquelle de nouveaux marchés sont déjà notifiés aux entreprises et entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Monsieur CLERIN explique que le SDEY a investi 1 787 907,07€ TTC de travaux commandés pour le secteur de l'Armançon. Afin de renouveler les investissements en 2019, les communes ont reçu un tableau à remplir pour exprimer leur besoin. Celui-ci était à retourner avant le 15 octobre dernier.

70% des communes du département ont répondu pour faire part de 228 demandes de travaux



Les membres du bureau de la CLE régulièrement convoqués le 8 novembre dernier, ont étudié ces demandes afin de les prioriser selon les critères de notation votés par délibération en date du 11/12/2017 (voir document en annexe).

Les travaux d'éclairage public et d'extension de réseaux seront comme les années précédentes, toutes traitées dans leur ordre d'arrivée, sans distinction.

Seuls les travaux de dissimulation sont soumis à la règle de notation afin de prioriser les affaires.

3 – PROGRAMME DE TRAVAUX 2019

Monsieur CLERIN énumère la liste des affaires retenues au programme de 2019 :

1. Article 8 2019-2020 programmes communes urbaines

Brienon Sur Armançon rue Joséphine Normand

2. Programme cabines hautes

Valravillon / Neuilly

Senan

3. Programme sécurisation FACE S ou S'

Brion route de Bussy

4. Programme dissimulations Art 8 2019-2020 ou FACE C 2019

- Neuvy Sautour rue de la Forge
- Gurgy rue des trois Cailloux et Grande rue
- Cezy avenue Jacques Cœur
- Bassou rue de la Rivière



3 - QUESTIONS DIVERSES

De nombreuses personnes dans l'assemblée se plaignent des délais d'intervention, suite à la déclaration d'un sinistre.

Mr DELAVault demande si les bornes actuelles seront en capacité de fournir la puissance nécessaire aux nouveaux véhicules électriques ?

- Le Président explique que oui en effet, il existe maintenant la possibilité d'adosser à une borne de recharge, un stockeur d'énergie qui emmagasinera de l'énergie en période creuse pour la redonner lors d'une utilisation plus conséquente.

Mme MOLINARO demande quel est le prix d'une WALL-BOX ? (prise murale de 7 kw dédiée au recharge de véhicule électrique)

- A titre indicatif le prix de cette installation est d'environ 1500 € à confirmer par devis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Migennes, le 19 Novembre 2018

Le Vice-Président

Rémi OLERIN